

1  
Séance du mardi 17 mars 1914.

(Séance du matin.)

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 10 heures du matin.

Sont présents: M. M. Aimond, Amic, Alexandre Bérard, Cachet, Chautemps, — Derelle, Donner, Dupont, Hédouin-Lacroix, Peytral, Gervais, De Selves.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le ministre des finances faisant connaître le texte nouveau qu'il propose à la commission de substituer à celui qui a été adopté par la Chambre des députés, relatif à l'emploi du reliquat non employé du crédit accordé pour les frais d'émission des obligations créés pour les besoins des chemins de fer de l'Etat.

Il remet cette lettre à M. De Selves, rapporteur du projet de loi.

M. Dupont présente ensuite un rapport verbal sur le budget des Postes et des Télégraphes.

Il donne lecture du préambule de ce rapport qui est approuvé, sauf la partie relative à l'augmentation des traitements des fonctionnaires de ce service, les chapitres qui

concernant cette importante question n'ayant pas encore été votés par la Chambre Des Députés,

no. le rapporteur passe ensuite en revue les chapitres de ce budget adoptés par la Chambre et la commission prend sur chacun d'eux les résolutions suivantes :

Les chap. 1 et 2 ont été réservés par la Chambre Des Députés.

Chap. 3 (matériel de l'Administration centrale) no. le rapporteur propose de réduire de 100 fr. le crédit de ce chapitre pour qu'il retourne devant la Chambre.

no. le Président fait remarquer que la commission est peu portée à ces réductions de principe et invite no. le rapporteur à calculer lui-même la somme à déduire du chapitre — correspondant aux omissions qu'il a signalées dans ses observations générales dont il fait précéder son rapport.

Le chap. 3 est également réservé.

Le chap. 5 est adopté sans observation

Chap. 6 — réservé.

Chap. 7 — adopté avec le chiffre de la Chambre.

Chap. 8 et 9 réservés par la Chambre.

Chap. 10 — adopté avec le chiffre de 5,488,839 fr. voté par la Chambre.

Les chap. 11 et 12 ont été réservés par la Chambre.

Le chap. 13 est adopté avec le chiffre de la Chambre.

Les chap. 14, 15 et 16 réservés par la Chambre.

Chap. 17 (Frais de loyer. - Bâtimens et mobilier). M. Millies-Lacroix demande que le chapitre 17 soit réservé pour demander à M. le ministre une explication sur le retrait de 15,000 fr. demandé en séance par M. le ministre des postes pour construction d'une maison d'habitation.

Le chap. 17 est réservé.

Chap. 18 (matériel des bureaux) M. De Selves demande que le nombre des facteurs receivers ne soit pas réduit; il ne faut pas réduire les crédits généraux de création de recettes.

Le chap. 18 est réservé. M. le rapporteur donnera des explications sur cette question dans une prochaine séance.

Les chap. 19 et 20 sont adoptés avec les chiffres de la Chambre.

Chap. 21 (Transports postaux) M. le rapporteur donne des explications sur le mode d'établissement des comptes.

Le chap. 21 est réservé.

4

Chap. 22 (Matériel des postes télégraphiques et téléphoniques) M. Millier - Le croix voudrait savoir pour quoi la Chambre a rétabli un crédit que la commission du budget avait supprimé. Il demande la suppression de ce crédit de 130,000 fr. et propose de ne voter que le chiffre de la commission, soit 7,867,395 fr. (adopté)

Le Gouvernement vient d'en s'expliquer devant la commission s'il repousse cette diminution.

Les chap. 23, 24, 25, 27 et 28 sont adoptés avec les chiffres de la Chambre.

Les chap. 29, 30 et 31 ont été réservés par la Chambre des Députés.

Le chap. 32 est adopté avec le chiffre de la Chambre.

Le chap. 33 est réservé.

Les chap. 34 à 43 sont adoptés avec les crédits votés par la Chambre des Députés.

M. Serelle présente un rapport verbal sur le budget de l'Agriculture. Après avoir donné lecture du préambule de son rapport, il passe successivement en revue les chapitres de ce budget et la commission prend sur chacun d'eux les résolutions suivantes :

Les chapitres 1 à 11 sont adoptés sans observation avec les chiffres de la Chambre.

Chap. 12 (Sous-secrétaires de l'Agriculture)  
 M. le rapporteur signale une erreur de  
 chiffre qui s'est probablement produite dans la  
 dotation de ce chapitre ainsi que dans celle du  
 chap. 11. Il vérifiera.

Les chap. 13 à 19 sont adoptés avec les  
 chiffres de la Chambre. En ce qui concerne  
 le chap. 16 (Enseignement ménager) M. le  
 rapporteur examinera la question de savoir si  
 le libellé ne doit pas être modifié.

Chap. 20 (matériel des écoles nationales  
 d'agriculture.)

M. Millies-Lacroix se demande s'il ne  
 conviendrait pas de créer un chap. 20 bis  
 avec ce libellé: "Construction de la ferme  
 de Rennes - 50,000 fr.).

Les chap. 21 et 22 sont adoptés avec les  
 chiffres de la Chambre.

Chap. 23 (Personnel des écoles pratiques,  
 fermes écoles etc.) M. Cachet déclare qu'il  
 prendra la parole au cours de la discussion  
 devant le Sénat pour demander que les termes  
 de "fermes écoles" soient remplacés par  
 ceux de "écoles pratiques".

Le chap. 23 est adopté avec le chiffre  
 de la Chambre.

Chap. 24 (matériel des écoles pratiques)

6  
 fermes - écoles etc...) M. Millies-Lacroix  
 appelle l'attention de M. le rapporteur sur  
 une observation d'ordre budgétaire au sujet  
 de la comptabilité concernant les analyses  
 de laboratoire.

M. le Président dit que M. le rapporteur  
 voudra bien s'informer auprès du Directeur de  
 la comptabilité de la manière dont les choses se  
 passent et la commission verra si, à la suite  
 des explications qui lui seront données, il y a  
 lieu de poser à ce sujet une question à M. le  
 ministre des finances.

Les chap. 25 à 27 sont adoptés avec les  
 chiffres de la Chambre. Toutefois la décision  
 à prendre sur ce dernier chap. est ajournée.

Les chap. 28 à 33 sont adoptés avec les  
 crédits votés par la Chambre des Députés.

La suite de ces travaux est renvoyée à  
 la prochaine séance.

M. Alexandre Béraud fait connaître  
 à la commission que M. le Président lui a  
 offert de remplacer M. Antoine Péricey <sup>indisposé</sup> comme  
 rapporteur du budget du ministère de la Justice.  
 Il est tout prêt à accepter cette mission si  
 la commission veut bien ratifier la proposition  
 de son Président.

La proposition de M. le Président est  
 adoptée à l'unanimité par la commission.

La séance est levée à 11 heures  $\frac{1}{2}$ .

1  
Séance du mardi 17 mars 1914.

(Séance du soir.)

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures  $\frac{1}{4}$ .

Sont présents: M. M. Aimond, Amie, Barbier, Alexandre Bérard, Cachet, — Chastanet, Chantemps, Conyba, Devolle, Doumer, Ferdinand Dreyfus, Dupont, Lintilhac, Lourties, Millies-Lacroix, —

M. Lintilhac donne lecture d'un avis de la commission des finances sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux caisses des écoles.

Cet avis est adopté.

M. Devolle poursuit l'examen du budget du ministère de l'agriculture.

Les chapitres 34 à 44 sont adoptés.

Le chapitre 44 (Indemnité pour abattage d'animaux) est réservé.

Les chapitres 45 à 57 sont adoptés.

Chap. 58 (Encouragements à l'industrie chevaline.) M. le rapporteur insérera dans son rapport une note de l'Administration des haras

indiquant la manière dont été employés les 900,000 fr. votés en plus l'année dernière.

Chap. 59 (Encouragements à l'industrie mulassière.) no. Vintthac critique la façon fantaisiste dont les primes sont distribuées. Il se propose, du reste, de présenter à cet égard des observations à la tribune.

Les chap. 60 à 62 sont adoptés.

Chap. 63 (Etudes et travaux d'hydraulique) no. le rapporteur propose à la commission de ne pas adopter les 297,000 fr. <sup>d'augmentation</sup> votés sur ce chapitre par la Chambre des députés.

Cette proposition est adoptée.

Chap. 64 (Subventions pour études et travaux d'hydraulique agricole no.) Sur la proposition de no. le rapporteur l'augmentation de 300,000 fr. adoptée par la Chambre est repoussée.

Les chap. 65 à 72 sont adoptés.

Le chap. 73 est réservé (Sociétés d'assurances mutuelles agricoles).

Les chap. 74 à 89 sont adoptés.

Chap. 90 (Personnel des agents des eaux et forêts dans les départements.)

no. Alexandre Bérard demande à no. le rapporteur d'invoquer le ministre de l'Agriculture à empêcher les marchands de bois ainsi que les conservateurs et les <sup>inspecteurs des</sup> forêts de l'Etat

3  
à se rendre acquiescents des forêts. Il fait, à ce propos un court historique de la question.

M. Millies-Lacroix fait remarquer que cette question n'est pas d'ordre budgétaire et doit être discutée à la tribune (adhésion).

Le chap. 90 est adopté.

Les chap. 92 à 97 sont adoptés.

Chap. 98 (amélioration et entretien des forêts et des Dunes.) M. Millies-Lacroix trouve que l'Etat n'exploite pas rationnellement les forêts et les Dunes et devrait imiter l'exemple que lui donnent les communes de son Département qui tirent un revenu annuel très important de la façon dont ils exploitent les forêts et les Dunes pour la production des pins maritimes.

M. le rapporteur s'engage à interroger le ministre sur cette question et à lui faire part de l'observation de M. Millies-Lacroix.

Le chapitre 98, sous cette réserve, est adopté.

Les chap. 99 à 107 sont adoptés.

Restent une dizaine de chapitres sur lesquels M. le rapporteur donnera des explications.

M. Comybe donne lecture d'un rapport sur le budget des monnaies et médailles, dont tous les chapitres, sur sa proposition, sont adoptés avec les chiffres de la Chambre des députés.

M. Millies-Lacroix, à propos de

4

La prochaine mise en circulation de la nouvelle monnaie de nickel, fait observer que la monnaie divisionnaire de bronze est très recherchée, <sup>partout</sup> dans les colonies où on la préfère à celle de nickel. Peut-être serait-il bon de ne pas suspendre absolument la fabrication de la monnaie de bronze?

M. le Président est de cet avis et regrette que la nouvelle monnaie de nickel soit percée d'un trou qui sera le dépôt de matières nuisibles à la santé publique.

M. Doumer présente ensuite un rapport verbal sur le budget du ministère des Affaires étrangères et propose à la commission d'adopter tous les chapitres avec les crédits votés par la Chambre des députés, sauf le chap. 14 ci-après.

Les chap. 1 à 10 sont adoptés sans observation.

Chap. 11 (Frais de représentation) M. Millis. Lacroix fait observer, comme l'a fait, d'ailleurs, M. Morin dans son rapport, qu'il y a des ambassadeurs qui ne reçoivent jamais et qui considère ces frais de représentation comme un complément d'indemnités.

Il demande à M. le rapporteur de faire la même observation.

Les chap. 12 et 13 sont adoptés.

Chap. 14 (Indemnités de loyers)

5

No. le rapporteur propose le chiffre de l'augmentation de 20,000 fr. votée par la Chambre et de revenir au chiffre de 569,941 fr. proposé par la commission (adopté.)

Les chap. 15 à 36 sont adoptés.

La séance est levée à 3 heures  $\frac{1}{2}$ .

---